





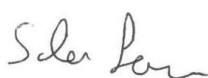



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

## FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

### MAGNUM CERAMIC S

Rev.	Data	Motivo revisione	Preparato da UQ	Verificato ed Approvato da DG
0	01/12/2004	Emission	<i>Sala Lorenzo</i> 	<i>Sala Giacomo</i> 
1	03/09/2010	Ajoutées phrases de risques-R et phrases de sécurité-S	<i>Sala Lorenzo</i> 	<i>Sala Giacomo</i> 
2	03/04/2013	Adaptation au règlement CE n. 1272/2008	<i>Sala Lorenzo</i> 	<i>Sala Giacomo</i> 



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

### 1. Identification du produit et de la société

#### 1.1 Identification du produit

Nom commercial sur l'étiquette de l'emballage: MAGNUM CERAMIC S

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Production de prothèses dentaires dans un laboratoire.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fournisseur: MESA di Sala Giacomo & C. S.n.c.  
Adresse: Via dell'Artigianato, 35/37/39  
25039 Travagliato (BS) Italia  
Numéro de téléphone: +39 030 6863251  
Numéro de Fax: +39 030 6863252  
Adresse e-mail: quality@mesaitalia.it

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone: +39 030 6863251

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008:

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

##### Classification selon la directive 67/548/CEE ou Directive 1999/45/CE:

R42/R43

R53

##### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

###### Phrases R:

R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

### Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants;

S23 Ne pas respirer les poussières;

S50 Ne pas mélanger avec perchlorates, nitrates, hydrazine, alcales, oxydants, acides.

### 2.2 Informations relatives à l'étiquetage:

Sous la forme sous laquelle le produit est commercialisé, il ne présente aucun risque ni pour la santé humaine par inhalation, par ingestion ou par contact avec la peau, ni pour les eaux, raison pour laquelle il n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage, cf:

- Règlement (CE) n. 1272/2008 (CLP), Annexe I, section 1.3.4. ("Métaux massifs, alliages, mélanges contenant des polymères, mélanges contenant des élastomères");
- Directive 1999/45/CE (DPD), Annexe VII (cf. Directive CE 67/548/CE, Annexe VI, section 9.3: "Alliages, préparations contenant des polymères et préparations contenant des élastomères")

### 2.3 Autres dangers:

Si la forme du produit est modifiée au cours de son usinage en comparaison à l'état livré (par exemple par meulage, polissage, électro-érosion, soudage, fusion) et s'il se forme des poussières ou des vapeurs.

Evaluation PBT: Non applicable

Evaluation vPvB: Non applicable

## 3. Composition/information sur les composants

### 3.1 Description

Le produit n'est pas une substance mais un alliage qui contient:

<i>Composants:</i>	<i>Numéro CAS Numéro EINECS</i>	<i>%</i>
Nickel (Ni) max	CAS-No.7440-02-0 EC-No. 231-111-4	67
Chrome (Cr)	CAS-No.7440-47-3 EC-No. 231-157-5	24
Molybdène (Mo)	CAS-No.7439-98-7 EC-No. 231-107-2	10
Silicium (Si)	CAS-No.7440-21-3 EC-No. 215-609-9	Traces
Fer (Fe)	CAS-No.7439-89-6 EC-No. 231-096-4	Traces

## 4. Premiers Secours

Après inhalation:



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

Si une grande quantité de matière a été inhalée ou une crise d'asthme se vérifie, conduire le sujet en plein air et consulter un médecin.

### **Après contact cutané:**

Laver à l'eau les zones contaminées ou se doucher, enlever les vêtements et laver-les avant de les utiliser. Éviter des contacts prolongés et réitérés avec la peau. Se laver complètement après l'usage.

### **Après contact oculaire:**

Laver immédiatement à l'eau pendant 15 minutes.

### **Après ingestion**

Si une grande quantité de matière a été ingéré, provoquer le vomissement, mais seulement si le sujet est conscient. Consulter un médecin.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Les formes cohérentes des alliages Nickel-Chrome, ne courent pas le risque de combustion ou explosion. Si, au contraire le matériel est finement subdivisé il peut exploser dans l'air.

### **Moyens d'extinction appropriés:**

Poudre, eau, CO<sub>2</sub>, écume.

### **Moyens d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité:**

Aucun en particulier.

### **Eventuels risques d'exposition dérivés du produit même ou de la combustion du gaz produit:**

Intoxication (voir section 11).

### **Équipement spécial de protection pour les préposés à l'extinction des incendies:**

On conseille l'usage d'un scaphandre autonome et de vêtements de protection totale.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **Précautions individuelles:**

Éviter la formation de poudre et poussières.

Ne pas inhaler les vapeurs.

En cas de formation de poussières, veiller à assurer une ventilation suffisante.

### **Précaution pour l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout, dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre ou le sous-sol.

### **Moyens de nettoyage:**

Manipuler le produit récupéré conformément aux indications du chapitre "élimination".

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Manipulation**

Aucune précaution nécessaire.

### **7.2 Stockage**

Aucune précaution particulière est nécessaire pour un stockage sûr.



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Protection respiratoire

Si pendant le processus productif, les formes solides de alliage Nickel-Chrome sont converties en poudre, maintenir l'environnement de travail au-dessous des limites recommandées ( Cr<0,050 mg/m<sup>3</sup>; Co<0,020 mg/m<sup>3</sup>).

Si la ventilation n'est pas approprié, on doit utiliser une protection respiratoire.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale (EN 166).

#### Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de travail convénables.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

État d'agrégation à la livraison:

-Solide.

Couleur à la livraison:

-Blanc.

Odeur à la livraison:

-Aucun odeur

Intervalle d'ébullition sous pression atmosphérique:

-Pas connue.

Intervalle de fusion sous pression atmosphérique:

>1200 °C.

Ph du produit à la livraison:

-Non applicable

Flash point:

-Non applicable

Inflammabilité

-Non applicable

Auto inflammabilité:

-Non applicable

Propriétés explosives:

-Non applicable

Propriétés comburantes:

-Non applicable

Tension de vapeur à température standard:

-Pas connue

Densité:

-8,4 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité:

- Pratiquement insoluble dans l'eau.

Liposolubilité:

- Pratiquement insoluble.

Coefficient de répartition N° octane/eau:

-Non applicable

### 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:	Non applicable
Matières à éviter:	Perchlorate, nitrate, hydrazine, alcali, oxydant, acide.
Produits de décomposition dangereux:	Libération d'hydrogène par réaction avec les acides
Stabilisants présents ou nécessaires:	Non applicable
Possibles réactions exothermiques dangereuse:	Non applicable
Relevé pour le sûreté du changement d'état d'agrégation du produit:	Non applicable
Produits de décomposition dangereux après contact avec l'eau:	Non applicable



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

### 11. Informations toxicologiques

En conditions normales, la manipulation et l'usage, ainsi que l'exposition aux formes cohérentes des alliages en nickel chrome, ne présentent pas de dangers particuliers. Mais si des particules se forment, alors il y a un risque de toxicité chronique ou aigue.

<b>Après inhalation:</b>	On a reconnu de rares cas d'asthme qui ont été causés par les poudres. On peut avoir des effets sur les vies respiratoires et des troubles gastro-intestinaux.
<b>Après contact avec la peau:</b>	L'exposition aux alliages cobalt-chrome peut causer des dermatites ou d'autres réactions allergiques chez les sujets sensibles.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	Irritation par causes mécaniques.
<b>Après ingestion:</b>	Les alliages nickel chrome sont peu absorbés par l'intestin. En forme aigue, l'ingestion d'une quantité suffisante de composé peut causer des douleurs abdominales, vomissement, anurie, urémie, oligurie. Si l'absorption a été prolongée des dommages aux reins peuvent se vérifier.

### 12. Informations écologiques

<b>Toxicité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Persistance et dégradabilité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Mobilité dans le sol.</b>	Aucune donnée disponible
<b>Resultats des Evaluations PBT et vPvB:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres effets néfastes:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres données.</b>	Aucune donnée disponible

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Les déchets de transformation doivent être traités comme des déchets spéciaux conformément aux directives 91/156/CEE en matière de déchets, 91/689/CEE en matière de déchets dangereux et 94/62/CE en matière d'emballages et de déchets d'emballage, et conformément aux dispositions réglementaires nationales en vigueur en la matière.

### 14. Informations relatives au transport

Aucune mesure particulière.

### 15. Informations réglementaires

Legislation nationale et Normatives Ue.

Ce produit est un dispositif medical qui suit la Directive Européenne 93/42/CEE.



PRODUZIONE LEGHE SPECIALI

## Fiche technique de sécurité SDS MAGNUM CERAMIC S- F Rev. 2

### **16. Autres données**

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche de sécurité:

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement CE no. 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE.

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.